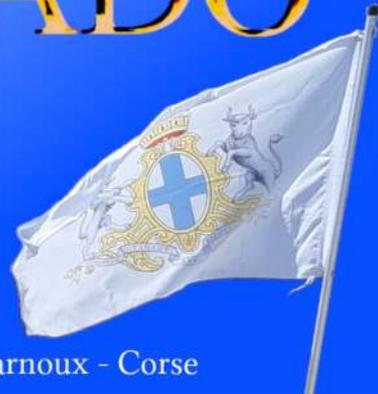




L'ACAMPADO

*"Soyez toujours prêts à témoigner
de l'Espérance qui est en vous."
(1Pet 3.15)*

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Alleins - Carnoux - Corse



QUELQUES CONSEILS SUR LA CONFESSION POUR UN SAINT CARÊME

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

Il y a des jeunes et aussi des moins jeunes qui cherchent à vivre un catholicisme vrai, dans un généreux effort de sincérité, loin de toute routine.

D'autres, cherchent à échapper à toute menace de sclérose, rejetant ce qu'ils appellent "des formalités", mais sans penser qu'habituellement, le formalisme s'introduit par la faute des usagers et qu'il dépend justement d'eux de garder intacte leur vitalité religieuse ou de la laisser s'étioler ou même s'éteindre pour un temps, faute d'un effort personnel. Les rites de l'Église sont porteurs de la vie de la grâce, mais aux seuls vivants.

L'usage de la confession, si elle est bien comprise, est un sérieux appui pour le développement de la vie spirituelle. Si beaucoup le comprennent de plus en plus c'est tant mieux pour eux et pour la vitalité d'une paroisse. Bien sûr, dans le sacrement de pénitence, la confession n'est pas tout, on peut dire même qu'elle n'en est pas l'élément principal. Le sacrement de pénitence comporte un regret, un aveu, une absolution, une réparation. Le sacrement est constitué essentiellement par une absolution qui efface la faute d'un cœur, d'une âme qui se repent.

elle, remettre un péché qu'on refuse obstinément de regretter. Il est bon de rappeler cela à ceux pour qui l'essentiel semble être leur accusation.

Le prêtre les exhorte à la contrition, il leur donne les moyens à envisager pour ne pas retomber dans leurs fautes, mais ces personnes paraissent parfois ne pas les suivre, elles sont distraites. Que l'on s'inquiète d'être complet, quoi de plus normal, mais il faut s'inquiéter surtout d'être contrit. C'est bien d'aller se confesser "pour communier", mais a-t-on d'abord la contrition ?

C'est ainsi que dans les quelques instants que vous consacrez d'ordinaire à vous préparer immédiatement à votre confession, ne donnez pas tout à l'examen de conscience, mais demandez aussi à Dieu la grâce d'obtenir un sincère regret de vos fautes, exprimez au Bon Dieu par avance, votre contrition, votre intention de ne pas retomber. Si l'Église nous invite au repentir pendant le Carême, ce repentir doit être tel que nous détestons le péché plus que toute autre chose. Le péché est le mal suprême. Il faut l'apprécier à sa valeur et dès lors, en concevoir l'horreur qu'il mérite. Faut-il nécessairement pour cela, des

émotions sensibles ? Non, car nous ne sommes pas maîtres de les provoquer à notre gré.

Ce qui compte seul et qui dépend de nous, c'est la répulsion éprouvée par la volonté, quand dans une foi vive, il apparaît que le péché

est le souverain mal.

Alors la volonté le déteste comme tel. Elle est prête à supporter toutes les peines corporelles et spirituelles plutôt que de le commettre.

INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS DE MARS



Pour que les jeunes répondent
si le Bon Dieu les appelle.

C'est si vrai que dans le cas d'un pénitent mourant qui ne peut plus exprimer son aveu, le sacrement peut se passer de cet aveu, mais il ne peut se passer du regret. C'est si vrai aussi que Dieu, de son côté, peut se passer du sacrement, en l'absence de prêtre, mais Il ne peut sauver une âme malgré

Il y a un deuxième acte du pénitent qui est la confession. Nous sommes membres d'une société spirituelle, et une solidarité intime nous relie les uns aux autres. Le Christ est le chef de cette société. Cette solidarité profonde fait de la valeur de chacun d'entre nous, un trésor dont profite toute la communauté. Et pour la même raison, chaque faute individuelle devient un malheur pour tous. Il y a alors honte et souffrance pour le corps entier dès qu'un de ses membres défaillit. Le pouvoir central est alors chargé de rétablir l'ordre et pour cette raison Notre Seigneur a établi le tribunal des âmes. Qui donc est juge à ce tribunal ? Dieu d'abord, évidemment, Notre Seigneur Jésus-Christ, mais avec Lui, toute la société des âmes, les saints du ciel et les fidèles de la terre, toute cette société spirituelle à qui l'on a manqué. Elle nous écoute dans la personne d'un représentant qui est aussi le vicaire de Notre Seigneur. C'est ce que nous disons dans le Confiteor :

« Je confesse à Dieu Tout-Puissant, à la Bienheureuse Marie toujours Vierge, à saint Michel Archange, à saint Jean-Baptiste, aux saints Apôtres Pierre et Paul, à tous les Saints, et à vous, mon Père, que j'ai beaucoup péché... »

Ce père auquel s'adresse le pécheur, c'est le prêtre qui a le droit d'entendre le pécheur, c'est le prêtre qui a le droit d'entendre et de juger les âmes.

Seul, un homme revêtu du sacerdoce a qualité pour recevoir ainsi la puissance d'absoudre les pécheurs ; cette faculté de rendre la grâce aux membres morts, ne convient qu'à celui-là qui a pouvoir sur le chef même du Corps mystique et réalise par nous, dans l'Eucharistie, Sa présence vivifiante.

Sachons voir le Christ, présent derrière son ministre et, à travers lui, s'efforçant de nous rendre la vie.

Même quand le prêtre n'est pas un saint, même s'il ne prend pas assez conscience de son rôle, le prêtre demeure le vicaire du Christ. Je parle ici du prêtre qui croit encore au péché, car hélas, combien dans l'Église conciliaire n'y croient plus, relativisent tout. Ce qui importe dans l'usage du sacrement de pénitence, n'est pas tant les qualités de l'homme qui entend la confession, mais sa qualité de ministre du Christ. Parce que nous manquons de foi, on s'attache parfois exagérément à la valeur humaine du confesseur, valeur réelle, objective, ou valeur que lui attribuent notre sympathie et notre confiance. Qu'elle soit à prendre en considération, c'est indéniable, mais à un point de vue qui se situe pour ainsi dire, en marge du sacrement.

Elle va jouer, oui, pour les conseils qui suivront l'accusation et précéderont l'absolution. Mais attention, le sacrement n'est pas constitué par ces conseils, il peut même s'en passer totalement. L'important est d'avoir affaire à Notre Seigneur Jésus-Christ qui détient le pardon, à Notre Seigneur vivant et agissant. Dans son église, par le ministère du prêtre qui a reçu de l'Église les pouvoirs

de vous absoudre valablement, agissant in persona Christi, au nom du Christ. Il ouvre pour votre âme, la source du pardon qui est le sang du Christ rédempteur et il la lave dans ce Sang.

Ce serait donc un manque de foi de différer une confession de péchés graves, ou de retarder indéfiniment une confession qui nous sortirait d'un malaise grandissant, parce que "notre" confesseur n'est pas là.

Si ces personnes avaient la compréhension de ce qu'est le sacrement, souverainement valable dans son œuvre purificatrice indépendamment de la qualité du prêtre qui l'administre, s'ils comprenaient que le confesseur est avant tout "ministre du Christ", c'est-à-dire oreille du Christ pour entendre l'aveu, sagesse du Christ pour juger, et bouche du Christ pour prononcer l'effacement, elles s'attacheraient moins aux apparences humaines et ne différeraient point. Je parle d'un prêtre catholique, qui a la foi catholique, qui est vraiment prêtre, ce qui signifie éviter un prêtre moderniste.

Ne pourrais-je pas me contenter d'un aveu directement exprimé à Dieu dans l'intime de mon cœur ? Pourquoi dois-je avouer mes fautes à un prêtre ? Parce que je suis membre de l'Église. Ma faute a offensé Dieu et m'a abîmé moi-même : manquement d'amour que je dois à mon créateur et au vertueux amour que je dois porter à cet enfant de Dieu que je suis de par mon baptême. Mais elle a aussi porté atteinte à l'Église, comme écrit ci-dessus, elle a porté atteinte au Corps mystique. "Toute âme qui s'élève, élève le monde". Tout chrétien qui déchoit contrarie la perfection de l'Église, de la paroisse. Le plus obscur des péchés cause une blessure à cet arbre dont je suis un rameau. Que je me détache complètement de l'arbre par le péché mortel ou que je m'en sépare un peu seulement, l'arbre entier souffre.

Je relève de l'Église dans ma vitalité, car Dieu a confié pour moi ses grâces à l'Église, corps du Christ. J'en dois donc aussi relever pour sortir de ma faute.

C'est donc toujours devant l'Église que je m'accuse en la personne du prêtre qui m'entend, de l'Église que je reçois la réconciliation par le ministère du prêtre qui m'absout. Je me confesse donc au prêtre parce qu'il est prêtre. Cela ne vous interdit pas évidemment de le choisir, humainement, capable de vous comprendre et de vous conseiller, car même en restant strictement sur le plan de la confession, il vaut sûrement mieux, pour le progrès de l'âme, s'adresser habituellement au même confesseur. Assis au tribunal de la pénitence, le jugement et la sentence du prêtre ne sont que les instruments de l'unique Rédempteur à qui nous avons affaire. "J'ai beaucoup péché, disons-nous, par pensée, par parole, par action et par omission", et nous révélons alors les fautes que nous avons commises, comment nous avons désobéi à la volonté du Maître souverain, notre Père infiniment bon : comment nous

n'avons pris pour règle que notre seule propre satisfaction ; comment nous avons cherché notre pâture dans l'argent, la volupté ou l'orgueil.

Me voici donc auprès du confessionnal, commençant mon examen de conscience. Quels péchés vais-je accuser ? Pourrais-je prétendre accuser toutes mes fautes ? *"Le juste pêche 7 fois le jour"* dit l'Écriture. Moi qui ne suis pas juste, combien de péchés m'échappent chaque jour. Tout d'abord, je dois m'accuser de tous les péchés mortels, ceux qui ont été commis depuis que le baptême m'a introduit dans l'Église, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas encore été soumis au pouvoir des clefs. Refuser volontairement d'accuser un seul péché mortel, ou le cacher, même si on en accuse d'autres d'une égale gravité, serait rendre la confession nulle et sacrilège. Cet acte par lequel, nous nous sommes détournés de Dieu, notre fin dernière, en Lui disant équivalement et bien consciemment qu'il nous était égal de Lui désobéir en une matière grave, pourvu que nous puissions satisfaire l'une ou l'autre de nos tendances désordonnées – comment pourrions-nous rentrer en grâce avec Dieu, sans le renier et donc l'avouer ? Nous ne pouvons être à la fois en amitié et en hostilité avec Lui.

La difficulté pour certains est de savoir quand il y a péché mortel. Mais chacun doit savoir théoriquement que pour qu'il y ait péché mortel, il faut :

1. Une matière grave,
2. une pleine advertance,
3. un plein consentement.

Si nous examinons notre cause, y a-t-il eu matière grave objectivement ? Avons-nous apporté une advertance complète et un consentement parfait ? Si oui, il faut alors en faire l'aveu. Pratiquement, on se demandera : la matière était-elle grave, et plus communément encore : ai-je consenti ? Sur la première question, la matière grave n'est pas laissée à la libre interprétation subjective. Pour moi, ce n'est pas grave ! Non, est-ce objectivement grave ou pas ? Là, il est aisé de se renseigner auprès du confesseur.

Quant à la seconde question, du fait qu'on se la pose "en conscience", elle est réglée, du fait qu'on se la pose loyalement, du fait que l'on n'est pas absolument sûr, elle est réglée : il n'y a pas eu plein consentement. Est-ce à dire qu'il ne faut pas accuser ce péché "douteux" ou plutôt "douteusement commis" ? Certes non. Si l'on veut progresser dans la vie spirituelle, on ne peut conserver une conscience douteuse.

Comment faire dans la pratique ? Il y a une règle bien simple. On ne vous demande pas de dire : *"Je*

m'accuse d'avoir commis un péché mortel", mais *"Je m'accuse d'avoir commis tel péché, d'avoir accompli tel acte et d'ajouter si c'est le cas, je ne sais pas si j'ai pleinement consenti"* et tout sera dans l'ordre.

Mais attention, il y a une formule chère à certains qui consiste parfois à dire : *"Je m'en accuse comme Dieu m'en reconnaît coupable"*. On peut utiliser cette formule quand on hésite sur le caractère de notre culpabilité, mais elle serait quelque peu hypocrite quand on sait fort bien à quoi s'en tenir.

Si nous avons une conscience bien formée, nous ne verrons pas du péché mortel partout. Un péché qui mérite de soi, la séparation d'avec Dieu pendant l'éternité, et les peines de l'enfer, cela ne se commet pas sans qu'on en ait une claire conscience. Si cette conscience a besoin d'être formée, il ne faut pas hésiter à en demander la lumière au confesseur et on s'en tiendra strictement à ses indications. Et cette formation de la conscience doit être faite dans le jeune âge afin que l'enfant sache déjà distinguer les fautes mortelles des peccadilles.

Il y a là une responsabilité des éducateurs qui doivent savoir proportionner leurs réprimandes, leurs reproches à la valeur réelle, c'est-à-dire morale, des fautes enfantines. Ce problème de la formation de la conscience chez l'enfant doit faire l'objet d'un examen attentif et individuel de la part des parents et même des prêtres, car il est aussi

dangereux de laisser les enfants croire à la gravité de fautes légères que de les laisser commettre comme indifférents des actes gravement répréhensibles.

Une conscience scrupuleuse, angoissée, dans le jeune âge, préparera souvent un adulte faible, replié, sans virilité ou, par contre-coup, un adolescent qui se "libère" brutalement d'une contrainte insupportable.

Et puis, mortels ou non, habituons-nous à accuser d'abord en tout premier lieu, les fautes qui pèsent le plus sur la conscience, au lieu de les glisser comme par mégarde au milieu d'une longue liste de péchés.

Ainsi, on se libérera de fautes qu'autrement on risquerait, par une crainte sotte, de ne pas dire finalement.

Et l'on repartira avec cette phrase si consolante de Notre Seigneur :

"Va en paix, mon fils, ta foi t'a sauvé" ●

(en grande partie cet éditorial est basé sur les écrits du Père Chery : « *L'art de se confesser* »)

†

M. l'abbé Xavier Beauvais vous fait part du décès de sa mère, Germaine Beauvais, née Demonchy, le 17 février, la veille de ses 91 ans, munie des sacrements de l'Église. Ses obsèques ont eu lieu dans notre chapelle Ste Thérèse de Compiègne, en présence de ses enfants, petits enfants et arrière petits-enfants. Il remercie tous les paroissiens de leurs condoléances exprimées avec délicatesse et recommande sa mère à leurs prières.

Une réaction au “rapport des experts” du 26 octobre 2021, Commission spéciale chargée d’examiner l’État indépendant du Congo et le passé colonial de la Belgique au Congo, au Rwanda et au Burundi, ses conséquences et les suites qu’il convient d’y réserver :

Ouvrir les Belges à d’autres réalités, ouvrir leurs horizons au monde était aussi un but de la colonisation.

« **Enfin, notre petite et vigoureuse nation a l’honneur d’être la quatrième ou cinquième puissance productive du monde. Le mouvement industriel et commercial de la Belgique dépasse celui de l’Italie, celui de l’Autriche, celui de la Russie. (...) L’AFRIQUE NOUS REND UN AUTRE SERVICE ENCORE : ELLE NOUS DONNE UN IDÉAL À POURSUIVRE EN DEHORS DE NOUS-MÊMES,** et, pas plus que l’individu, une nation ne peut se passer d’idéal. »

Ainsi parla le ministre Beernaert à la cérémonie d’hommage aux héros de la campagne contre les esclavagistes arabos-musulmans. Aujourd’hui, certains immigrés et certains belges¹, soumis moralement et intellectuellement aux idéologies que j’évoque plus bas, prétendent interdire à leurs compatriotes d’être fiers de leur histoire, de leurs Rois et de leurs ancêtres. Ils prétendent même en effacer toute trace visible (noms de rues, statues, monuments divers, folklore). En attendant les autodafés²... En utilisant l’écriture dite “inclusive” dans certaines de ses parties, le rapport évoqué en titre se décrédibilise. Ainsi, il démontre sa soumission au politiquement correct ambiant et à l’idéologie totalitaire dite wokisme³, une doctrine de haine envers les blancs : de haine de leur passé, de haine de leurs pays, de haine de leurs ancêtres ; une doctrine qui promeut les différences raciales alors qu’elle se prétend “antiraciste” ...

La plupart de nos contemporains ne peuvent plus comprendre un temps où les vertus traditionnelles, militaires, religieuses, industrielles, patriotiques⁴, etc., étaient hautement mises à l’honneur. D’autre part, on ne comprendra rien à la mise au travail des Congolais colonisés si on ne tient pas compte des conditions de vie des ouvriers d’usine européens, à cette époque : ils subissaient des conditions de travail pénibles, de longues journées de labeur ; ils étaient peu et mal rétribués ; ils risquaient des accidents mortels ou des mutilations et, parfois, ils affrontaient le tir de la troupe lorsqu’ils réclamaient une amélioration de leur condition.

Il y aurait tant à dire sur la perfidie et la jalousie britannique⁵ qui fut à l’origine de la campagne anti-léopoldiste. En effet, ce pays ne tolérait pas l’obstacle que représentait le Congo à son projet de ligne de chemin de fer Le Cap - Le Caire, et à la jonction territoriale de son empire colonial nord africain au sud africain. Le Royaume-Uni n’a commencé sa campagne anti-E.I.C qu’au moment où le Congo était devenu rentable et avait révélé ses richesses (or, diamant, cuivre, etc.). Ils oubliaient, ces Anglais, les massacres de populations civiles qu’ils avaient commis en Afrique du sud et leurs camps de concentration où les Boers mouraient misérablement.

Il faudrait également évoquer longuement les attaques et les mensonges des pseudos-missionnaires protestants, en fait agents britanniques ou américains, toujours heureux de contrer l’influence de Rome.

Il faudrait enfin évoquer le rapport sur l’État Indépendant du Congo rédigé par un consul britannique à la moralité douteuse, que les Anglais pendront plus tard pour trahison ; pour rédiger son rapport il n’a parcouru qu’une infime partie du Congo, sur le fleuve du même nom, en ne quittant pratiquement pas son bateau et en écourtant sa mission parce qu’il « *en savait assez* ».

Quant aux excuses dont il est si souvent question dans le rapport, elles n’ont aucun intérêt quand-elles sont présentées plus de cent ans après les faits, par des gens qui ne sont pas fautifs, mais qui, en pratiquant ainsi, manquent de respect à leurs ancêtres qui ne peuvent plus être là pour se défendre. La prière du Seigneur est claire : nous ne pouvons pardonner que ceux qui NOUS ont offensés.

Est-on aussi sévère pour les Allemands, je dis bien les Allemands (et non pas les “nazis”⁶ pour la seconde guerre) qui nous ont fait tant de mal pendant les deux guerres mondiales ?

Je n’ai jamais reçu personnellement d’excuses ni d’indemnités de ceux – tant qu’ils vivaient encore – qui ont massacré, à Dinant, en août 1914, ma grande tante de 16 ans, ni de ceux qui ont gardé en esclavage et maltraité, mon grand-père, en Allemagne, pendant quatre longues années. Je rappelle ces horreurs mais je n’oblige pas les Allemands actuels à renier leur histoire et à venir s’agenouiller devant moi (je ne le voudrais pas).

1. Une minorité, certainement, mais soutenue massivement par les médias de l’establishment

2. Il n’est pas ridicule d’évoquer cela : Des canadiens, pays où règne le wokisme souverain, prétendaient brûler Tintin, Astérix, Lucky Luke, etc. des bandes dessinées prétendues “discriminatoires”, il y a peu.

UNE CONSÉQUENCE DU GRAND REMPLACEMENT⁷

Le remplacement des populations européennes d'origine implique, toujours au nom du wokisme, que les remplaçants – qui sont encore, pour l'instant, une minorité – imposassent au pays qui les accueille, la réécriture de son histoire et une repentance OBLIGATOIRE.

Pages 336 et suiv. :

Cela nous amène aux CHANGEMENTS SOCIÉTAUX qui sont au cœur des évolutions de la société civile belge. Deux éléments sont importants ici : l'immigration et le changement de génération⁸. (...) Il fallut attendre les années 1990 pour qu'une réelle communauté d'Afrique centrale soit formée en Belgique.

Une génération plus jeune de Belges d'origine africaine, née et élevée en Belgique, joua un rôle sans précédent, en provoquant plus de débat public sur le passé colonial belge et les façons dont il perdure toujours à l'heure actuelle. (...) L'expansion de cette communauté coïncida avec un changement de génération dans les communautés belges aussi, avec la disparition progressive de la génération des anciens coloniaux. À MESURE QUE LA COMPOSITION SOCIALE OU L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS D'UNE SOCIÉTÉ CHANGE, IL EN VA DE MÊME DE LA MODÉLISATION DE SA MÉMOIRE COLLECTIVE.

La perspective nationale n'est évidemment pas la seule perspective pertinente, étant donné que les monuments et le patrimoine associés à l'esclavage et au colonialisme ont été critiqués en de nombreux endroits, en Amérique du Nord comme en Afrique et en Europe. Souvent qualifiées d'actions anticoloniales ou décolonisatrices, les campagnes à propos des monuments et statues ne sont souvent que des points de cristallisation d'inquiétudes sous-jacentes plus profondes à propos des infrastructures antinoirs et/ou colonialistes dans leur ensemble. Ces protestations soulignent un élément important à propos du patrimoine : composer avec lui peut être transformatif. Citons des initiatives telles que Monument Lab, basée à Philadelphie, par exemple. (...) d'une part, le silence des manuels d'histoire est (ou était) une réalité lorsqu'il était question du passé colonial belge tandis que, d'autre part, il n'y a guère d'élèves en Belgique qui n'aient pas visité le musée de Tervuren, imprégnés d'un sentiment de nostalgie coloniale. De la même manière, les monuments, les statues et les noms des rues étaient et restent une présence constante dans les espaces publics.

Lorsque je visitais l'ancien musée de Tervueren, tel qu'il avait été voulu par S.M. le Roi Léopold II, j'en sortais avec un sentiment de respect et d'admiration pour la grandeur passée de la Belgique et SANS AUCUNE ANIMOSITÉ ENVERS LES NOIRS DONT LA CULTURE ÉTAIT, QUOIQU'ON EN DISE, MISE À L'HONNEUR⁹ et qu'il m'était permis de découvrir sans parti pris et autres avertissements comme c'est le cas actuellement. Ce musée permettait aux Belges qui n'avaient pas les moyens de voyager, de faire un petit tour en Afrique et d'acheter des livres sur le sujet.

Dans le musée existait, je le vois encore en mémoire, dans un couloir relativement étroit auquel on accédait en descendant quelques marches, un monument « à ceux qui reposent en terre d'Afrique ». Militaires, agents coloniaux, médecins, infirmières, agents administratifs, enseignants, prêtres, religieux, religieuses étaient-ils les troupes d'un tyran ? Ces troupes étaient-elles nombreuses au Congo ?

D'après le Bulletin Officiel de l'État Indépendant du Congo, il y avait, 1.325 blancs au Congo, au 1^{er} janvier 1898. Le même Bulletin de 1901 en répertorie 2.204 au 1^{er} janvier 1901. Si ces blancs (dans lesquels étaient inclus des religieux et des religieuses), avaient été aussi maltraitants envers les indigènes qu'on le prétend aujourd'hui, les millions de noirs qui les entouraient leur auraient réglé leur compte, avec raison, en une nuit...

Mais je vais me limiter maintenant à contester, le plus brièvement possible, les attaques du rapport désigné en titre, contre la Sainte Église.

UN RÉQUISITOIRE CONTRE L'ÉGLISE

Le discours colonial était de ce fait intrinsèquement raciste, puisque partant de la prémisse que le colonisateur était supérieur non seulement du fait de sa couleur de peau, mais également sa culture, sa religion et son "savoir" (p.585)

La religion catholique, la Vérité, s'impose par elle-même, et non par la couleur de la peau de celui qui la diffuse. L'Église n'a que faire des races¹⁰.

Tous, en effet, nous avons été baptisés dans un seul esprit pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit. (I Cor, 12, 13)

Quant à dire que la Belgique a apporté aux Congolais la science, le savoir, et la religion, c'est une évidence. Par exemple, les religieuses ont fait chuter la mortalité infantile en empêchant les mères d'aller travailler sous la pluie avec leur bébé dans le dos... Ce conseil était-il "raciste" ? On ne peut pas nier que nos colonisateurs romains nous ont apporté science, culture, et par la suite, la vraie religion. Était-ce du racisme envers les Gaulois ? L'élève est toujours inférieur au maître, puis il l'égalé et, parfois, il le dépasse. C'est maladif de voir le racisme partout.

Antoine Tshitungu, chercheur et spécialiste de l'histoire et la mémoire coloniale et professeur à l'Université de Lubumbashi¹¹ lors ladite conférence du 7 décembre 2012 organisée par le collectif Mémoire colonial et Lutte contre les discriminations intitulées : « lutte contre les discriminations au regard de l'histoire et de la mémoire coloniales : état des lieux », décrit en effet le discours colonial comme suit : Pourquoi est-on allé coloniser en Afrique, notamment en Afrique centrale ? Parce que c'étaient les ténèbres, l'ignorance, il fallait dissiper les ténèbres de l'ignorance, amener la vraie religion puisque les autres n'avaient que des superstitions, il fallait apporter la civilisation puisque les autres étaient censés être des primitifs, donc tous les discours de l'époque coloniale, qu'ils soient scientifiques ou non scientifiques, ils reposent, s'articulent sur des binômes, des binarités qui sont restées très radicales. (p.585)

Il n'y a pas de honte à parler de l'état de primitivité d'un peuple à une époque donnée et de l'aide qu'il a reçu pour en sortir. Tous les peuples, toutes les races furent primitifs à un moment de leur histoire.

C'est une évidence et surtout une vérité que hors de l'Église, il n'existe « *que des superstitions* » ; on trouve des adeptes des superstitions et des fausses religions chez les personnes de toutes races¹²: ce fut le cas de nos ancêtres païens qui, plongés dans les ténèbres du paganisme, ont reçu la vraie religion par les missionnaires évangélistes.

Dans sa belle consécration du genre humain au Sacré Cœur de Jésus, le pape Pie XI prie le Christ Roi :

« *Soyez le roi de tous ceux qui sont encore égarés dans les TÉNÉBRES de l'idolâtrie ou de l'islamisme, et ne refusez pas de les attirer tous à la lumière de votre royaume.* »

Le rapport qui provoque ma réaction est manifestement écrit par des anti-catholiques, des athées, des agnostiques, des francs-maçons, des Africains nostalgiques de l'animisme par réaction au colonialisme, ou même peut-être par des Catholiques libéraux¹³.

Aveuglés, ils ne peuvent comprendre que le bien suprême, pour l'homme, est de parvenir à la Vie éternelle et que le seul moyen d'y parvenir est l'Église, la seule vraie religion, le seul vrai moyen de salut, fondé par le Christ Lui-même.

S.M. le Roi Léopold II et l'Église ont considéré que les noirs étaient des hommes, tout aussi dignes que les blancs de recevoir la Bonne Nouvelle du Christ et de vivre de Sa vie.

Fallait-il, au nom d'une fausse conception de la dignité humaine, les laisser à leurs faux dieux, fallait-il les laisser dans l'état où les premiers colons les avaient trouvés, démunis, avec leurs maladies et une mortalité infantile monstrueuse, servant perpétuellement de bétail aux esclavagistes musulmans ? S'il en avait été ainsi, on aurait pu parler de racisme, et d'un racisme particulièrement odieux puisqu'il aurait considéré qu'une race déterminée devait être privée du progrès à tout jamais.

Le Missionnaire qui, à l'imitation du Seigneur Jésus, brûle de charité, en reconnaissant les fils de Dieu même dans les païens les plus perdus, rachetés par le même prix du sang divin, ne s'irrite pas de leur grossièreté, ni ne s'effraie de la perversité de leurs mœurs ; il ne les méprise ni ne les dédaigne, il ne les traite pas durement ni sévèrement, mais il cherche à les attirer par toutes les douceurs de la bonté chrétienne, pour les conduire un jour à l'étreinte du Christ, le Bon Pasteur¹⁴.

Dans une interview réalisée en avril 2019, le cardinal africain noir, Sarah, évoquait les bienfaits spirituels de la colonisation :

« *VOUS NOUS AVEZ APPORTÉ LA FOI* »

« *Vous nous avez apporté une langue, une culture* »

« *VOUS AVEZ FAIT DE NOUS CE QUE DIEU AVAIT FAIT DE VOUS* »

Lisez, Messieurs les contempteurs de l'œuvre des missionnaires, la vie du Père de Pierpont, un missionnaire belge parmi tant d'autres, « *Un broussard héroïque* »¹⁵ qui a “gâché” dirait aujourd'hui notre Belgique apostate, le bel avenir que lui promettait sa naissance, pour évangéliser, instruire et soigner les Congolais, ses frères, au fond de la brousse. Il est mort à la tâche¹⁶. Une légion de saints africains qui lui doivent le Ciel sont aujourd'hui sa couronne de gloire.

MÉPRIS DES RELIGIEUX FLAMANDS

Le rapport cite complaisamment et INUTILEMENT, sinon par moquerie (p.108), Oscar Gilbert qui décrit les missionnaires flamands comme des brutes jouisseuses ; des primitifs ; “baragouinant” mal le français ; buveurs ; fumeurs ; bavards ; frustes ; puérils ; manquant de foi, etc.

Aux sauvages ils proposeront l'abandon des grigri au profit des amulettes bénéfiques de Notre-Dame de Lourdes. Ils enseigneront, à des demi-évolus indifférents et à des évolués narquois, les mythes du diable et de l'enfer. À cette race noire virile, ils exposeront sournoisement que la continence lui vaudra le paradis ...

ANTI-CATHOLICISME

Les promoteurs de la propagande pro-coloniale ? Les rois et les hommes politiques CATHOLIQUES :

Jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, l'establishment politique et colonial belge goûte peu les critiques concernant le Congo. Une implacable machine de propagande coloniale continue à déterminer le regard porté sur le Congo et les Congolais. Pendant l'entre-deux-guerres, LE PALAIS¹⁷ ET LES GOUVERNEMENTS, QUI ÉTAIENT PRINCIPALEMENT D'OBÉDIENCE CATHOLIQUE, ont tout fait pour couvrir les excès et les méfaits de l'État libre du Congo. Voilà l'origine de l'amnésie coloniale générale qui caractérise si fortement la colonisation belge.(page 108)

Et puis les noirs n'avaient pas de mœurs primitives, ce sont les missionnaires catholiques, agents “colonisateurs” qui les ont inventées afin de se faire valoir :

Plus la sauvagerie des Africains était grande, plus l'image du missionnaire en tant que héros ou soldat du Christ a pu être mise en avant. Depuis lors, plusieurs études intéressantes ont toutefois été consacrées aux rencontres/confrontations entre les missionnaires et les Africains au XIX^e siècle. Elles confirment que l'on peut parler d'une colonisation culturelle de la part des missionnaires : « Historiquement, la colonisation culturelle du missionnaire (contentons-nous pour le moment de cette expression) suit de peu la conquête coloniale. Les deux entreprises finissent par être contemporaines, ce qui, aux yeux de l'opinion, entraîne qu'il y ait quelque connivence entre le prêtre et l'administrateur. » (page 119)

Serait menteur celui qui prétendrait que les explorateurs du XIX^e siècle ont trouvé des civilisations raffinées et évoluées en Afrique

centrale. C'est ainsi, c'est une constatation et non un blâme ou une moquerie car nous aussi, nous avons été ainsi.

ILS – les Européens – ONT QUITTÉ L'EUROPE PÉNÉTRÉS DU RESPECT DE LA VIE HUMAINE, ET ILS S'APERÇOIVENT BIEN VITE QUE, DANS LE MILIEU BARBARE OÙ ILS SONT TRANSPLANTÉS, CELLE-CI N'A AUCUN PRIX. ON LEUR À, DÈS L'ENFANCE, ENSEIGNÉ L'AMOUR DU PROCHAIN, ET ILS CONSTATENT CHEZ LES NOIRS, À CÔTÉ DESQUELS ILS VIVENT, UNE IGNORANCE ABSOLUE DE CE SENTIMENT QUI S'APPELLE LA CHARITÉ.¹⁸

Feignant d'oublier que sur cette terre rien ne se fait sans argent, le rapport fustige les "privilegés" de l'Église :

au Congo aussi, les congrégations missionnaires, principalement catholiques, ont bénéficié de privilèges politiques et coloniaux, les plus importants étant, bien sûr, l'attribution gratuite de terres indigènes par la Convention de mai 1906. (page 220)

– Église catholique : lors de leurs consultations, les experts ont pu observer un désir général d'en savoir plus sur les façons dont l'Église catholique A TIRÉ PROFIT de son rôle dans le projet colonial mais peu de questions spécifiques ont émergé. (p.413)

Et "pire encore", les missionnaires se seraient tus sur les "maltraitements"¹⁹ contre rétribution...

Du point de vue des missions catholiques, elles méritaient ces concessions foncières, dès lors qu'elles comptaient y construire des écoles et des hôpitaux au profit des populations locales. Mais il y a un revers à la médaille : tout comme les célèbres compagnies concessionnaires SAB, ABIR, etc., elles ont accepté des terres que Léopold II avait confisquées aux Congolais.

Et pour condamner définitivement l'Église, : la comparaison avec "l'infâme" Moyen-âge chrétien :

COMME AU MOYEN ÂGE, l'Église catholique est devenue un véritable propriétaire foncier. Quatre décennies plus tard, le 1^{er} avril 1947, quelque 81 associations catholiques reconnues possèdent 73 600 ha en cession + 94 038 ha en concession, soit 167 638 ha au total. Les missions protestantes ne jouiront pas de ce privilège, à titre de sanction pour les critiques sévères qu'elles ont exprimées sur le régime mis en place au Congo par Léopold II. Le Roi-Souverain le dira sans ambages dans les instructions transmises aux Secrétaires d'État de l'État indépendant du Congo (...) Il n'y a plus de doute possible : Léopold II était prêt à acheter le silence des Missions catholiques, d'une part, en leur attribuant des terres qu'il avait confisquées aux Congolais depuis 1885 et, d'autre part, en leur octroyant des subsides de l'État indépendant du Congo. (p.73)

Le 26 mai 1906, l'État indépendant du Congo et le Vatican ont signé une convention qui accordait de gros avantages aux missionnaires catholiques et non aux protestants. (p.72)

Et alors ? Le Souverain du Congo, un Catholique, donnait SON argent et celui de SON État à qui il voulait. Nos rois étaient catholiques et ne se gênaient

pas pour le dire, ce que semble leur reprocher le rapport :

(...) le discours le Roi Baudouin I^{er} du 17 mai 1955 à Léopoldville, donc à l'approche des indépendances du Congo, du Rwanda et du Burundi. Il évoque « les bienfaits de la civilisation chrétienne, ciment solide entre la Belgique d'Afrique et la Belgique d'Europe », la transformation morale et matérielle de « ces vastes régions de l'Afrique centrale où sévissaient la maladie, l'insécurité et souvent la misère » et « l'œuvre civilisatrice de la Belgique ». Il termine son discours en demandant que « Dieu protège le Congo et le Rwanda-Burundi, si intimement associés à la Belgique pour leur bonheur et leur prospérité ». (p.586)

Invoker Dieu... quelle "horreur". Quel "attentat" contre la "sainte" laïcité.

Et encore au sujet des bienfaits du Christianisme, S.M. le Roi Léopold II écrivait²⁰ le 16 juin 1897 :

Monsieur,

(...) Aux malheureux noirs qui se trouvent encore sous l'empire de leurs seules traditions d'avoir cette horrible croyance que la victoire n'est définitive que lorsque l'ennemi tombé sous leurs coups est mutilé²¹. Les soldats de l'État se recrutent forcément parmi les natifs. Ils ne se dépouillent pas immédiatement des habitudes sanguinaires transmises de génération en génération. L'exemple des officiers blancs, la discipline militaire, leur inspireront l'horreur des trophées humains dont ils sont prêts à s'enorgueillir. C'est dans leurs chefs qu'ils doivent voir la vivante démonstration de ce principe supérieur que l'exercice de l'autorité ne se confond nullement avec la cruauté : la seconde ruine la première.

Je me plais à penser que nos agents, presque tous volontaires sortis des rangs de l'armée belge, ont toujours présent à l'esprit les règles de la carrière d'honneur où ils se sont engagés. Animés d'un pur sentiment de patriotisme, peu ménagers de leur sang, ILS LE SERONT D'AUTANT PLUS DE CELUI DES INDIGÈNES QUI VERRONT EN EUX DES PROTECTEURS TOUT-PUISSANTS DE LEURS VIES ET DE LEURS BIENS, DES TUTEURS BIENVEILLANTS DONT ILS ONT UN SI GRAND BESOIN.

(...) LEURS NATURES PRIMITIVES NE RÉSISTERONT PAS INDÉFINIMENT AUX EFFORTS PRESSANTS DE NOTRE CULTURE CHRÉTIENNE. LEUR ÉDUCATION UNE FOIS COMMENCÉE NE SERA PLUS INTERROMPUE. C'EST DANS SA RÉUSSITE QUE JE VOIS LE COURONNEMENT DE LA TÂCHE ENTREPRISE PAR LES NÔTRES ET SI ADMIRABLEMENT SECONDÉE PAR NOS PRÊTRES ET NOS RELIGIEUSES.

(...) Je fais ici un nouvel appel au dévouement dont nos agents ont déjà donné tant de preuves pour que la création de cette voie de communication porte aussitôt que possible tous ses fruits. C'est elle qui reliera intimement le Congo à la mère patrie, qui permettra à l'Europe attentive dont les regards nous suivent de prendre en connaissance de cause un bienveillant intérêt à nos travaux.

C'est elle enfin qui imprimera à nos progrès une allure de plus en plus rapide et décisive et qui introduira bientôt dans les vastes régions du Congo tous les bienfaits de notre civilisation chrétienne.

Le Roi ne condamne pas les noirs à croupir dans la primitivité – voir les mots soulignés : par l'éducation chrétienne, le baptême et l'instruction, ils deviendront les égaux des blancs.

Pour terminer avec les accusations d'enrichissement de l'Église : Mgr Roelens, vicaire apostolique du Haut-Congo répondait à ces attaques en 1905 :

Les missionnaires n'ont jamais tiré un centime de profit du Congo. ILS Y CONSACRENT ANNUELLEMENT DES SOMMES ÉNORMES, sans en escompter le moindre bénéfice. Leur travail, à eux, est absolument gratuit. (Le XX^e siècle, 17 novembre 1905.)

Un Jésuite écrivait un article dans L'Avenir du Luxembourg du 11 novembre 1905, qu'il terminait ainsi :

Nous n'allons pas au Congo pour nous amuser, nous, ni, quoiqu'on en pense, pour nous enrichir. Et nous savons que Notre Seigneur Jésus-Christ a dit aux Apôtres : « Allez, enseignez tous les peuples les baptisant au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit.

Le député catholique Brifaut, de Dinant-Philippeville annonçait, au parlement, en la séance du 20 janvier 1914, le montant des dons des Catholiques pour les missions :

Ignorez-vous que pour les seules missions catholiques du Congo, la contribution annuelle que les Catholiques belges s'imposent spontanément est de un million et demi de francs.²²

SOTT PRES DE 4.800.000 d'EUROS de 2020...

Racistes les Belges colonisateurs ?

LA LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGISME MUSULMAN

Encore une œuvre d'inspiration catholique...

« Alors que la traite transatlantique a duré quatre siècles, c'est pendant treize siècles sans interruption que les Arabes ont ravagé l'Afrique subsaharienne », écrit l'anthropologue et économiste sénégalais Tidiane N'Diaye, dans son livre « Le génocide voilé ». « La plupart des millions d'hommes qu'ils ont déportés ont disparu du fait des traitements inhumains et de la castration généralisée. »²³

MANIFESTE DE LA SOCIÉTÉ ANTIESCLAVAGISTE DE BELGIQUE (...) IL S'AGIT DE SOUSTRAIRE À DES HORREURS SANS NOM DES MILLIONS DE NOIRS QUE L'ON TRAQUE COMME DES FAUVES, QUE L'ON ENTRAÎNE AU MILIEU D'ATROCES TORTURES VERS D'INFÂMES MARCHÉS DE CHAIR HUMAINE POUR LES LIVRER À TOUTES LES IGNOMINIES DE L'ESCLAVAGE ORIENTAL. IL FAUT FERMER À DES FORBANS PEU NOMBREUX, AUSSI POLTRONS QU'INHUMAINS. AU TÉMOIGNAGE DE TOUS LES VOYAGEURS, HARDIS SEULEMENT PAR L'IMPUNITÉ DE FOREFAITS FACILEMENT COMMIS SUR DES

POPULATIONS SANS DÉFENSE, la voie relativement étroite qui leur sert de débouché aux extrémités de l'État indépendant et qui est d'ailleurs accessible à une expédition européenne sans menace de perdre une partie de ses hommes. Il importe enfin d'enlever aux "chasseurs d'hommes", avec la possibilité de continuer leur exécrable trafic, (...) Pour tout homme digne de porter ce nom, CES INFORTUNÉS QU'ON TORTURE ET DONT ON FAIT TRAFIC À MERCI SONT DES FRÈRES, DES MEMBRES VIVANTS, ÉGAUX EN DIGNITÉ ESSENTIELLE, DU CORPS INVOLABLE DE L'HUMANITÉ. POUR TOUT CHRÉTIEN, CE SONT DES ÂMES RACHETÉES AU PRIX DU SANG D'UN DIEU.

Qui pourrait donc n'être pas remué jusqu'au fond du cœur par tant de cris déchirants qui nous arrivent du continent africain et que la grande parole de Son Éminence le Cardinal Lavigerie répétait il y a quelque temps au milieu de nous avec des accents si émouvants ?

Bruxelles, le 9 octobre 1888²⁴

Qui finançait ce comité ? S.M. le Roi Léopold II.

LES PAROLES TUES DU CARDINAL LAVIGERIE

Lavigerie, un nom cité une seule fois dans le rapport, simplement pour signaler qu'il était le fondateur de l'ordre des Pères blancs d'Afrique. Mais les citations qui suivent sont "gênantes" pour l'argumentation à charge contre le Roi et contre l'Église.

Mais je ne puis m'empêcher de dire, aujourd'hui, que, parmi les erreurs si funestes à l'Afrique, la plus triste est celle qui enseigne, AVEC L'ISLAM, QUE L'HUMANITÉ FORME DEUX RACES DISTINCTES : L'UNE, CELLE DES CROYANTS, DESTINÉE À COMMANDER, L'AUTRE, CELLE DES MAUDITS, COMME ILS L'APPELLENT, DESTINÉE À SERVIR ; or, dans cette dernière, les nègres tiennent pour eux le dernier rang, le rang même des animaux. C'est à leurs yeux, comme le dit énergiquement Léon XIII un bétail destiné au jong : Nata jugo jumenta !

Parvenus par leurs conquêtes jusqu'au centre d'un continent peuplé de noirs, les musulmans se sont donc mis à l'œuvre que justifient leurs doctrines.²⁵

HOMMAGE DU CARDINAL LAVIGERIE AU ROI LÉOPOLD II

Le card. Lavigerie écrivait d'Alger, le 22 juillet 1890, Sire,

(...) Je n'aborderai pas toutefois ce sujet, Sire, sans Vous exprimer, au nom de l'Afrique dont je suis le plus vieux pasteur, la profonde reconnaissance dont elle est pénétrée pour Votre Majesté.

(...) LA POSTÉRITÉ PLACERA, PARMIS NOUS, LE NOM DE LÉOPOLD II À LA TÊTE DE CEUX DES BIENFAITEURS LES PLUS INSIGNES DE L'HUMANITÉ, POUR L'INITIATIVE SOUVERAINE, LA PERSÉVÉRANCE, LES

SACRIFICES MIS PAR LUI AU SERVICE D'UNE TELLE CAUSE.

C'EST À VOTRE MAJESTÉ QUE L'INTÉRIEUR DE NOTRE CONTINENT DEVRA SA RÉSURRECTION À LA VIE.

(...) C'est à Bruxelles qu'Elle a réuni, il y a douze années, les hommes les plus capables, par leurs lumières, leur influence au sein de leurs nations respectives, l'élevation de leurs sentiments et de leurs pensées, de Lui donner un utile concours. C'est Elle qui a proclamé hautement, devant les membres de l'Association internationale africaine, éminemment civilisatrice et chrétienne, l'idée d'abolir l'esclavage en Afrique, de percer les ténèbres qui enveloppent encore cette partie du monde, d'y verser les trésors de la civilisation d'ouvrir à la civilisation la seule partie du globe où elle n'ait point pénétré.

(...) C'EST ELLE QUI A DÉCLARÉ QUE L'ESCLAVAGE QUI SE MAINTIENT ENCORE SUR UNE NOTABLE PARTIE DU CONTINENT AFRICAÏN CONSTITUE UNE PLAIE QUE TOUS LES AMIS DE LA VRAIE CIVILISATION DOIVENT DÉSIRER VOIR DISPARAÎTRE ; ET QUE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DOIT METTRE UN TERME AU TRAFIC ODIEUX DE LA TRAITE, QUI FAIT ROUGIR NOTRE ÉPOQUE.

L'œuvre antiesclavagiste que j'ai eu l'honneur de prêcher et d'établir, en Europe, d'après la mission et avec les bénédictions de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, s'est inspirée des mêmes sentiments d'humanité généreuse. SE PLAÇANT EN DEHORS DE TOUT INTÉRÊT ET DE TOUTE PENSÉE POLITIQUES, elle a fait partout écho à Vos nobles paroles.

C'est à ce titre que j'ose, aujourd'hui, m'adresser à Votre Majesté, pour Lui exprimer, une fois de plus, l'admiration et la gratitude dont nous sommes pénétrés pour Elle ●

(à suivre)

3. Voir Mathieu Bock-Côté, *La révolution racialiste et autres virus idéologiques*, Presses de la Cité, 2021, et *Le multiculturalisme comme religion politique*, Éd. du cerf, 2019.

4. Toutes considérées aujourd'hui par les "bien-pensants", comme "fascistes" par des gens qui seraient bien en peine d'expliquer pourquoi. Rappelons que le fascisme a existé, en Italie, de 1922 à 1943 et qu'il a disparu depuis.

5. Dès 1885, l'Angleterre s'était alliée avec le Portugal pour tenter d'interdire au Congo l'accès à la mer... Ce qui condamnait à mort le projet colonial de S.M. Léopold II.

6. Pour la seconde guerre mondiale, c'est un mot bienvenu pour dédouaner les Allemands de leurs cruautés sans nom.

7. Le grand remplacement n'est pas un fantasme "raciste", "fasciste", "complotiste", etc. Comme "on" aime tant le dire. Il provient d'un document officiel de l'O.N.U. qui prétend remplacer les populations européennes par des

populations d'autres continents, Le document que j'ai personnellement trouvé sur le site de l'O.N.U. est désormais effacé. J'en possède une copie : "Communiqué de presse. Nouveau rapport sur les migrations de remplacement publié par la division de la population des Nations Unies.(...) Le concept de migration de remplacement correspond à une migration internationale dont un pays aurait besoin pour éviter le déclin et le vieillissement de la population qui résultent des taux bas de fécondité et de mortalité." Et comme tout a été fait depuis les années 1960, en Europe, pour la dénatalité... C.Q.F.D.

8. De nouvelles générations de Belges (d'origine) conditionnées par le lavage de cerveau wokiste diffusé complaisamment par les médias de l'establishment. Enfants, à l'école primaire, nous nous réjouissions lorsqu'on nous apprenait que l'esclavagiste Sefu, le tortionnaire du lieutenant Lippens et du sergent De Bruyne, deux héros de la lutte antiesclavagiste, avait été décapité par les Belges.

9. Les présentations, les images et les vitrines de l'ancien musée ne m'ont jamais suggéré de mépriser les noirs. Le musée semblait même, à mon avis, mettre en valeur les progrès des Congolais dans les techniques, l'agriculture, etc.

10. La Bible ne parle qu'une seule fois d'une femme de race noire et la qualifie de "plus belle des femmes". *Cantique des cantiques*.

11. Existait-il des universités, au Congo, en 1880 ? L'université de Lovanium fut fondée en 1954 par Mgr Gillon.

12. Les Européens de souche croient aujourd'hui à bien des superstitions, eux qui ont apostasié la vraie religion.

13. Deux mots incompatibles.

14. Benoît XV, encyclique *Maximum Illud*.

15. C'est le titre du livre.

16. En brousse, les missionnaires, comme les agents du gouvernement et les militaires, avaient une espérance de vie de trois ans.

17. Pour éviter de dire "Le Roi"...

18. *Rapport de la commission d'enquête internationale* de 1904.

19. Certaines maltraitements ne sont pas contestables ; il y a des imbéciles partout et en tous temps.

20. Lettre publiée dans *la Belgique coloniale* du 14 août 1898.

21. Qui est d'ailleurs à l'origine de la légende des mains coupées.

22. *L'Ami de l'Ordre*, 5 février 1914.

23. « La castration totale, celle des eunuques, était une opération extrêmement dangereuse. Réalisée sur des adultes, elle tuait entre 75 % et 80 % des patients. Le taux de mortalité était plus faible chez les enfants que l'on castrait systématiquement. Entre 30 % et 40 % des enfants ne survivaient pas à la castration totale. Il existe une autre castration, celle où on n'enlève que les testicules. Dans ce cas, l'individu conservait une certaine force et de la résistance. Raison pour laquelle on en a fait des combattants utilisés dans les armées des sultans. Aujourd'hui, la grande majorité des descendants des captifs africains sont en fait des métis, nés des femmes déportées dans les harems. A peine 20 % sont noirs. » (Tidiane N'Diaye, *Le Monde* 18 mai 2017)

24. Cité par *La traite des Nègres et la croisade africaine*, Alexis M.G., Paris, 1889.

25. Extrait d'un sermon prononcé en l'église Saint-Sulpice à Paris, en 1888. Cardinal Lavigerie, *Documents sur l'œuvre antiesclavagiste*, Saint-Cloud, 1889.

TOUL, METZ, TRÈVES

~ Abbé Louis-Marie Buchet ~

suite de l'article de l'Acampado n°178

DE FINIBUS HIBERNIAE

« *Des confins de l'Irlande* » : c'est de là que la tradition fait venir saint Mansuet, l'apôtre de Toul, en Lorraine ; et cela est encore conforté par l'affirmation de Dempster dans son *Histoire ecclésiastique* de la nation des Scots (dont faisait partie l'Irlande : cf. *Annales hagiologiques* (A.H.), I, 505). Cet auteur ajoute même qu'il est venu à Rome avec l'Irlandaise Claudia (qu'on a souvent prise pour la mère de sainte Pudentienne) ; cette Claudia qui a effectivement été élevée à Rome et qui y est l'une des premières chrétiennes converties par les Apôtres : ce serait elle que mentionne l'Apôtre dans sa II^{de} épître à Timothée (IV, 21).¹ Quoi qu'il en soit, notre saint Mansuet (ou Mansuy) se fit disciple du Prince des Apôtres, qui l'envoya ensuite dans la région de Toul.

Les Petits Bollandistes, certes, placent saint Mansuet au IV^e siècle, mais avec le moine Adson (X^e siècle), Abbé de Montier-en-Der (qui écrivit à la demande de saint Gérard, évêque de Toul), et à la suite du grand historien que fut le cardinal Baronius, qui a jugé les autorités en présence suffisantes, nous pouvons dire qu'aucune raison sérieuse ne permet d'infirmer la tradition². D'ailleurs, dans ce grand Est que nous abordons, si on peut toujours objecter contre la vérité de la tradition de telle ou telle Eglise qui se réclame d'une origine apostolique, il reste constant par le témoignage de saint Irénée, que de son temps (fin II^e siècle), il y avait dans les *Germanies* des Eglises, suffisamment anciennes pour avoir déjà une tradition propre, et telle que l'évêque de Lyon puisse la proposer en exemple face à l'hérésie. Dom Chamard en outre montre que partout les Apôtres ont fondé des Eglises structurées... Pour ce qui est de Toul, nous avons la sanction du Pape saint Léon IX, Alsacien, qui fut d'abord évêque de ce siège, et nous savons qu'Adson se servit d'une ancienne *Vie de saint Mansuet*, qui a été depuis



Strasbourg, Saint-Pierre-le-Vieux :
La résurrection de saint Materne

éditée par Dom Martène et Dom Calmet (Ravenez, *Travaux de l'Académie Impériale*, 1856-7, p. 440). Le culte du saint est toujours demeuré vivace : outre l'arrêt de la peste, à son intercession, on rapporte que le Ciel frappa deux hommes qui se moquaient de chômer sa fête (*Bol.* X, 433)...

SAINT CLÉMENT

Avec la ville de Metz, nous pénétrons plus avant dans le système défensif de Rome face aux barbares toujours menaçants, sur la frontière du Rhin, et, outre cette ville, qui a plus d'une fois servi de quartier général aux légions, et où se croisaient plusieurs voies publiques, nous y découvrons Strasbourg (qui ne sera pas un évêché avant le IV^e siècle), Trèves, Mayence, et Cologne plus au Nord ; avec une mention particulière pour Trèves, qui sera pendant un siècle la capitale de l'empire d'Occident, et par conséquent la résidence de l'un des deux empereurs. La cité de Metz, elle, fut, à en croire l'historien Dom Calmet, couverte de magnifiques monuments dès le I^{er} siècle ; et puis on peut noter que ce peuple, des *Médiomatriciens*, à cette époque, voyait encore son

territoire s'étendre jusqu'au Rhin, comme le rapporte César : ce qui le place parmi les habitants de l'Alsace. Au V^e siècle, ils seront rejetés de l'autre côté des Vosges par les barbares.

L'histoire religieuse de cette ville a été écrite au VIII^e siècle par un Diacre d'Aquilée (près de Venise), venu à Metz : un certain Paul Warnefride, dit Paul Diacre, hors de tout soupçon pour ce qui est de sa bonne foi (*A.H.* I, 644). Son *Histoire des évêques de Metz* lui a été commandée par l'évêque, saint Angelrame, et il bénéficia pour ce travail, outre d'anciens documents, d'une liste épiscopale, qui lui permit d'être d'une précision qu'on ne trouve nulle part ailleurs : jusqu'à donner la durée de chaque pontificat. D'après lui et toute la tradition, c'est un saint Clément qui apporta la foi à ce peuple et en fut le premier évêque, qui est à distinguer du Pape du même nom, et certainement aussi du consul, cousin de l'empereur Domitien,

1. *Petits Bollandistes*, VI, 180.

2. On peut voir cette *Vie* par Adson in *A.H.* I, 485.

qui mourut martyr en 95, l'année même de son consulat. L'apôtre de Metz vint, selon la tradition, avec un prêtre et un diacre : saint Céleste et saint Félix, qui lui succédèrent l'un après l'autre sur le siège de Metz ; et les évêques des premiers siècles étant pour la plupart honorés comme saints par l'Église (avec un culte, des reliques...) leur existence est à peu près hors de doute ; or ils permettent bien de remonter jusqu'au temps des Apôtres... Mais il est vrai que tous les Actes de ces fondateurs ne furent pas reçus unanimement par tous dans les siècles qui suivirent Paul Diacre, ce qui montre qu'il y avait déjà quelques controverses.

L'AMPHITHÉÂTRE

Le récit de Paul Diacre fut interpolé au XI^e siècle : on le sait, parce qu'on possède les deux versions. Entre autres, on est venu y greffer l'histoire du *Graouilly* et des serpents : le saint se serait ainsi fixé, dans les débuts, dans les ruines de l'ancien amphithéâtre, à l'extérieur de la ville, du côté du Midi, et en aurait chassé un animal monstrueux (le Graouilly), et des serpents. Il y consacra en tous cas un oratoire à saint Pierre, qui sera à sa mort le lieu de sa sépulture ; et là s'élève l'abbaye qui porte son nom. Dom Calmet, lui, se contente de dire que le saint s'arrêta à trois lieues de la cité, ce qui ne correspondrait pas alors à la distance de l'amphithéâtre ; certains aussi parlent de la grotte de saint Clément... Ce qui est certain, c'est que tout le *Moyen-Âge* y vint se recueillir, et y prendre de cette terre bénite, à laquelle est attaché le pouvoir de chasser les serpents et autres animaux nuisibles. On fait très peu de difficultés à reconnaître que c'est là que la tradition a toujours fixé les débuts de cette Eglise ; mais après, quels détails seraient à rejeter comme légendaires ? Les éléments font défaut. On ne saurait en tous cas, comme les modernes, affirmer mordicus que les monuments ne furent bâtis qu'à la fin du III^e siècle (i.e. à l'époque où on dut davantage fortifier la ville contre les barbares), et que l'amphithéâtre ne pouvait être abandonné au temps de saint Clément. Un auteur en attribue d'ailleurs la dédicace à l'empereur Auguste : début I^{er} siècle.

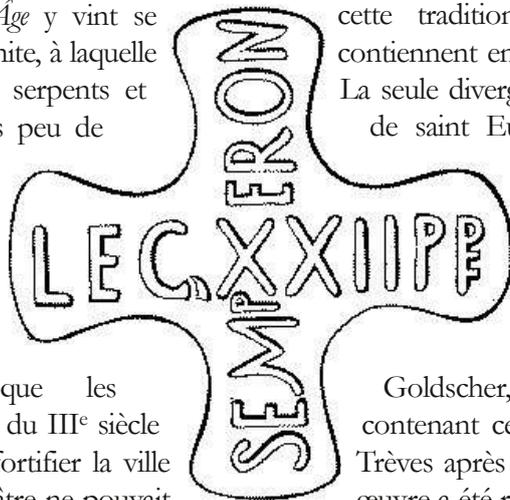
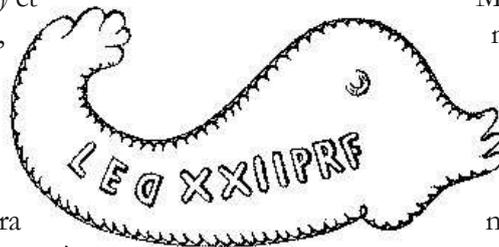
Une particularité de cette région est que la Providence a voulu, qu'à côté des missionnaires, on trouvât des apôtres d'un autre ordre : les soldats. En effet, les légions stationnaient dans les villes qu'on a nommées, et y tenaient leurs garnisons. On a retrouvé en Hesse (Land allemand frontalier avec le Rhénanie-Palatinat), deux figures en terre-cuite, portant l'estampille de la XXII^e Légion : l'une en forme de poisson, et l'autre en celle de croix. Si la première pourrait rappeler l'emblème de cette

Légion qui, à une certaine époque au moins fut un capricorne à tête de poisson, la deuxième ne laisse pas place à beaucoup d'hésitation (ces inscriptions ont été reproduites par les *Acta Sanctorum*, au Tome VIII d'octobre (au 17), dans la vie de saint Florentin de Trèves). Il faut encore mentionner (en 302, selon toute probabilité) le martyr de la Légion Thébéenne de saint Maurice, survenu en Valais, et les martyrs de Soleure, Trèves, Cologne et Bonn, à la même époque, qu'on a coutume de rattacher aux Thébéens. Enfin, sous Marc-Aurèle, le miracle de la Légion *fulminante*, qui eut un tel retentissement : ces quelques chrétiens qui, par leur prière, obtiennent la grêle qui met les barbares en déroute, et la pluie qui sauve les légions prêtes à mourir de la sécheresse ! (*Bol.* VI, 180).

SAINT EUCHAIRE

Metz peut poser quelques difficultés ; il n'en va pas de même pour Trèves. Par exemple, en Arles, on savait au VI^e siècle, que *sous Claude, saint Pierre avait envoyé des missionnaires* ; et le document découvert par l'abbé Faillon donne nommément saint Valère, pour Trèves. Il en va de même pour Raban-Maur (de Mayence), au VIII^e siècle. Saint Léon IX, le Pape alsacien, les *Martyrologes* des VIII^e, IX^e, X^e siècles, plusieurs Bulles des Papes même, sont unanimes à attribuer l'apostolat de Trèves à saint Euchaire, saint Valère et saint Materne, en les faisant s'y succéder comme évêques, et en affirmant que cette tradition est immémoriale. Les *Martyrologes* contiennent en outre la trame de l'histoire de ces saints. La seule divergence qu'on y rencontre, est qu'à la place de saint Euchaire on trouve souvent saint Valère. C'est que, si tous trois étaient disciples de saint Pierre, seul saint Valère comptait parmi les *soixante-douze* de Notre-Seigneur.

La *Vie* de ces saints (donnée in *A.H.* I, 737) fut écrite par le moine Goldscher, qui rapporte avoir sauvé les feuillets contenant ces traditions, en parcourant les ruines de Trèves après un incendie. On sait par ailleurs que son œuvre a été reprise par Hériger, Abbé de Lobbes au X^e siècle ; ce qui nous le fait placer avec plus de probabilité au IX^e siècle, soit après le dernier incendie qui ravagea la ville, en 882, le précédent ayant eu lieu en 451, par Attila (cf. Ravenez, p. 424-5). On ne saurait cependant comme ce dernier auteur, placer le style de cet écrit au V^e, mais bien au IX^e siècle... Saint Euchaire et saint Valère furent ensevelis dans l'oratoire de Saint-Pierre (que le premier avait consacré là), bientôt rejoints par saint Materne ; mais depuis, l'abbaye Saint-Euchaire a pris le nom de Saint-Mathias, en raison du corps de ce dernier donné par sainte Hélène à Trèves, sa ville natale. Ces quatre saints reposent toujours dans la crypte.



L'ALSACE, MAYENCE

La Basse-Alsace, on l'a vu était, d'après César, peuplée par les Médiomatriciens (car ils s'étendaient jusqu'au Rhin). L'Alsace tout entière, quant à elle, se réclame de temps immémorial, de l'apostolat de saint Materne, dont elle montre même le tombeau à Ehl, l'ancienne Elegia, entre Strasbourg et Sélestat. C'est là en effet que se place la tradition selon laquelle ce saint mourut en cet endroit, et ne fut rendu à la vie que par le bâton de saint Pierre, que ses compagnons allèrent chercher à Rome, et qui leur fut confié par le Prince des Apôtres à cet effet. Ce récit repose d'ailleurs sur de telles garanties, que c'est en raison de cet événement, dit Innocent III, que le Pape ne porte pas de bâton pastoral (A.H. I, 757). Les Conciles provinciaux de Trèves recevaient leur confirmation, outre des sceaux des évêques, par l'empreinte de ce bâton. Il fut partagé entre Trèves et Cologne... Les quarante jours que certains ont assignés pour le passage de saint Materne dans le tombeau, sont, par contre, un détail ajouté plus tard ; mais l'église du lieu depuis la nuit des temps avait pour nom : *de la résurrection*. Beaucoup de diocèses se réclament de l'apostolat de saint Materne : Mayence, Cologne, ou encore Huy et Tongres, en Belgique. En Alsace, la tradition lui attribue l'origine des églises de Saint-Pierre le Vieux, à Strasbourg, et du Dom-Peter à Avolsheim. Il apparaît ainsi qu'il vécut encore longtemps et parcourut des territoires considérables. Il mourut enfin à Cologne, et, les fidèles se disputant son corps, ils le laissèrent finalement sur une barque emportée par le courant du Rhin, et, contre toute attente, elle remonta le fleuve... On comprit qu'il voulait reposer à Trèves, auprès de ses compagnons (ibid. 760).

Quant à la liste épiscopale de cette dernière Eglise, les modernes voudraient qu'elle soit arrangée à partir de celle de Tongres (siège transféré depuis à Maastricht) ; mais, ne serait-ce pas au contraire Tongres qui aurait conservé intacte la liste de Trèves ?... (les deux villes ont en effet la même origine ecclésiastique). Les *Petits Bollandistes* (VII, 388), et surtout le professeur Ravenez, nous présentent à Mayence l'apostolat de saint Crescent, qu'ils affirment être le disciple de saint Paul qui fonda le siège de Vienne, et qu'on retrouve aussi en Espagne et à Carthage (abbé Maistre). Il est vrai que la *Chronique de Mayence* a conservé ce souvenir ; avec saint Rupert, et la *Vie de saint Maxime de Mayence*, qui semble bien montrer qu'autour de l'an 400, on y

était persuadé, de posséder le corps de saint Crescent, l'ami de saint Paul... Aussi le professeur n'hésite-t-il pas à faire de lui le chef de toute cette mission du Rhin : de ceux qui ont donc dû remonter d'abord la Saône, et le Doubs... au temps des Apôtres. Il appuie son propos sur le fait que Cologne aurait reçu, d'après l'historien Buchérius, le Primat de Germanie, au-dessus de Trèves, et ce, en raison de saint Crescent (p. 378). La piste est certes des plus intéressantes, mais ce Primat de Germanie semblerait plutôt avoir été partagé par sept diocèses d'Allemagne ?

Avec cette région du Rhin, nous en avons terminé avec notre premier tour de Gaule, qui nous a amenés à découvrir chacun de ceux que la tradition a retenus sous le nom des *sept évêques*, avec leurs compagnons. Nous allons pouvoir passer à la deuxième vague de missionnaires : ceux envoyés par saint Clément, le deuxième successeur de saint Pierre (cf. *Bol.* V, 27), à la tête desquels nous trouvons saint Denis. Ce deuxième groupe n'a fait que compléter le travail de leurs prédécesseurs ; c'est ce qui frappe dès le premier abord, quand on regarde la carte des villes parcourues. Le grand saint Denis, quant à lui, choisit résolument l'endroit où le

paganisme était encore le plus triomphant : Lutèce et sa région. Enfin, il nous restera à voir la troisième vague : celle des Lyonnais, envoyés en Bourgogne, Vivarais... par saint Irénée ou saint Pothin ●

(à suivre)



Reliquaire du bâton de saint Pierre
(aujourd'hui à Limbourg)

CONFÉRENCES DE CARÊME 2022

Le dimanche à 17h à St-Pie-X

6 mars :

"L'art d'utiliser ses fautes"
Par M. l'abbé Daniel Vigne

13 mars :

L'oraison mentale
Par M. l'abbé Xavier Beauvais

20 mars :

*Le combat de la foi
contre les Protestants*
Par M. l'abbé Louis-Marie Gélinau

27 mars :

La joie d'aimer Dieu
Par M. l'abbé Louis-Marie Buchet

3 avril :

Défense de l'étendard de la sainte Croix
Par M. l'abbé David Aldalur

LA SAINTETÉ DES TEMPÉRMENTS

~ Abbé Louis-Marie Gélinau ~

suite de l'article de l'Acampado n°178

Nous avons déjà évoqué dans les articles précédents quelques figures des différents tempéraments. Il convient maintenant de montrer les suprêmes modèles, ceux que l'Église a canonisés. La tâche est difficile, non seulement parce que le tempérament tend à se gommer par l'emprise de la vertu sur les passions, mais aussi en raison des mélanges très fréquents. Nous étudierons donc les traits qui appartiennent en propre à un tempérament et que la grâce transforme, sans exclure d'autres influences. Si les exemples ne sont pas les plus représentatifs, nous espérons qu'ils soient tout de même justes.

SAINTETÉ DU SANGUIN : LE FOU DE DIEU

Leur patron est le chef de l'Église, comme nous le disions : Simon est aussi instable que l'air ; il est capable d'assurer à Jésus qu'il ne l'abandonnera jamais et de le renier quelques heures plus tard. Saint Paul lui reproche de vouloir plaire à tous en cachant la vérité. Notre-Seigneur lui demande de l'aimer plus que tout, c'est lors de la pêche miraculeuse qui suit la résurrection. Il lui confère ainsi la stabilité de Pierre, du fondement de l'Église.

Sa prédication (les discours des Actes des Apôtres et les épîtres) témoigne d'une empathie caractéristique de son tempérament : il est prompt à excuser les Juifs du déicide commis par ignorance (Ac. 3, 17), il souhaite toujours d'abord la paix aux fidèles, loue Dieu avec effusion pour sa miséricorde et sa Providence, invite les chrétiens à la joie et à la charité fraternelle, qui « couvre une multitude de péchés. » Charité et confiance en Dieu sont les points forts de sa spiritualité.

Quelques saints ont « défrayé la chronique » au cours de l'histoire de l'Église. Ces originaux, fous de Dieu, le sont bien souvent par leur côté sanguin. Parmi eux, il convient de mentionner saint François d'Assise. Dans la vie de ce fils de marchand, rien n'est guindé ni austère. Avant sa conversion il aime la bonne chère, les bonnes compagnies. Il abandonne tout cela sans regret, avec une simplicité qui le caractérise pour chanter dame nature que Dieu nous a donnée dans sa Providence. Son œuvre sera facilement détournée et utilisée de manière mal intentionnée (le langage du pape actuel sur l'écologie n'en est qu'un exemple) parce qu'il ne prévoyait pas la malice des hommes, mais on ne peut l'accuser d'avoir mis une mesure à sa charité. Il transfigure la joie d'une manière très instructive : tandis que le sanguin cherche naturellement le confort, le saint sanguin se contente de peu pourvu qu'il ait Dieu.

Comme le savetier de La Fontaine, il vit sans soucis, jusque dans l'indigence.

Le sanguin est enfant, disions-nous. Dans ce tempérament fleurissent donc les éducateurs de talent qui comprennent bien les enfants. Il faut citer saint Jean Bosco, le jeune facétieux qui n'a pas tout à fait cessé de l'être au cours de sa vie. Comptant sans limites sur la seule Providence, corrigeant les jeunes voyous par l'exemple de sa charité, plus que par une punition pourtant juste, il rayonne de cette charité partagée des saints sanguins.

La catégorie des saints fous de Dieu est florissante : Charles de Foucauld, saint Philippe Néri et bien d'autres.

SAINTETÉ DU BILIEUX : LE HÉROS DE DIEU

Afin de manifester le contraste décrit dans l'article précédent, venons-en à l'Apôtre des Gentils. La sainteté de saint Paul se caractérise par le combat. Il décrit ainsi aux fidèles l'armure du bon soldat de Jésus-Christ, les ennemis infernaux contre lesquels le bon chrétien doit lutter. Aux Juifs, il reproche en face de ne pas avoir compris les Écritures qui parlaient de Notre-Seigneur. Il montre lui-même l'exemple des combats à mener, qu'il sait citer pour encourager les tièdes. Notre-Seigneur ne lui demande pas s'il l'aime ; il montre à Ananie ce qu'il aura à souffrir pour le Nom de Dieu. L'apôtre peut sembler se vanter, parler un peu trop de lui. L'humilité chrétienne lui fait rapporter toutes ses victoires à la grâce toute puissante de Dieu, et se glorifier de ses faiblesses. Contrairement à saint Pierre, terminant par ce geste d'humilité de la crucifixion la tête en bas, saint Paul n'hésite pas à revendiquer sa dignité de citoyen Romain, son droit de ne pas subir la flagellation, ni la crucifixion, d'en appeler à César, afin de porter le nom du Christ auprès des grands du monde et de défendre son honneur.

Ce tempérament lutteur est certainement plus masculin. Toutefois les femmes ne sont pas en reste. Dès son enfance, sainte Thérèse d'Avilla cherche le martyre : elle embrigade son petit frère dans une expédition vers le pays des Maures. Plus tard, le carmel mondain ne peut lui convenir, Notre-Seigneur la secoue par la vision de sa place en enfer, la plus grande grâce de sa vie, dit-elle. Avec vigueur, contre vents et marées (même et surtout ecclésiastiques), elle mène sa réforme en Espagne, faisant partout preuve d'un sens pratique très aigu.

La France s'illustre également par son héroïne nationale : sainte Jeanne d'arc. « Les hommes d'armes

combattront et Dieu donnera la victoire. » Comme saint Paul, elle ne voit pas le triomphe de Dieu dans un simple abandon à la Providence, elle veut donner sa part au combat de Dieu. Interrogée et malmenée par les tribunaux, elle ne cède pas au chantage et se révèle d'autant plus forte que l'adversité est intense. Elle ose répondre en face à Mgr Cauchon, tout comme saint Paul reprit saint Pierre quand il le fallait.

Désignons un ordre religieux et son fondateur parmi les modèles de bilieux. Ce seront les hidalgos : saint Ignace de Loyola et saint François-Xavier avec leur Compagnie de Jésus. Leur ardeur guerrière au service de Notre-Seigneur ne connaissait comme limite que l'obéissance aux Supérieurs : le pape, par exemple, dut commuer lui-même leur vœu de partir en Terre Sainte. Saint Ignace est fort dans l'adversité, après qu'un boulet de canon qui le blessa au siège de Pampelune l'obligea à garder le lit et à se soumettre à Dieu, pour recevoir de Notre-Dame le code du bon soldat chrétien (rien que cela) : les Exercices Spirituels qui sanctifieront tant d'âmes.

Ne pensons pas que les autres tempéraments soient inefficaces dans l'apostolat et l'extension du règne de Dieu. La société chrétienne a besoin de divers membres, de diverses saintetés qui se complètent pour exprimer la perfection, qui est une en Dieu et Notre-Seigneur Jésus-Christ.

SAINTÉTÉ DU MÉLANCOLIQUE : LE PARFAIT

Tandis que le mélancolique s'apprête à sauter le paragraphe en niant la possibilité d'une telle perfection pour sa pauvre nature, les autres ont commencé par celui-ci : qui peut être saint, excepté celui qui recherche la perfection en tout ce qu'il entreprend ?

Parmi les disciples de Jésus, le sanguin Pierre est celui qui l'aime le plus, mais le bien-aimé est le contemplatif, saint Jean. Chez lui tout est intérieur. A part un zèle de jeunesse qui lui a valu le surnom de Fils du Tonnerre, il préfère nettement la contemplation à l'action. C'est l'aigle parce que son regard le porte vers les cimes dès le début de son évangile. Comme l'explique Dom Guillerand, tout son évangile découle de ce prologue que nous lisons à la fin de chaque messe. Reposer sur le cœur souffrant de Notre-Seigneur, voilà qui lui suffit.

Nombreux sont les saints mélancoliques parmi les contemplatifs : sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus vit tout avec intensité, même dans les plus petits détails de la vie. Saint Augustin ne se repose qu'en Dieu. Le petit Francisco de Fatima, en bon Portugais, se plaît à rester seul avec Dieu pendant des heures, à penser à Jésus qui est si triste.

Dès sa plus tendre enfance, Jean-Marie Vianney n'hésitait pas à se cacher pour aller prier auprès de sa petite statue de la Sainte Vierge. Sa piété n'avait pas besoin d'être aiguillonnée, les saints étaient son refuge

permanent (il poursuivait même sa petite statue en la jetant de loin en loin pour arriver à suivre son frère dans le travail des champs). Dans sa cure d'Ars, il donne toujours une place prépondérante à la prière et à la pénitence, tout en pensant ne pas en faire assez, souhaitant se réfugier en Chartreuse pour "pleurer sa pauvre vie" (c'était une tentation du démon bien conforme à sa nature contemplative).

La bonne tristesse du mélancolique est la vertu de pénitence, en particulier la contrition de ses fautes. Saint Paul cherchait à rattraper le temps perdu comme persécuteur, saint Augustin préfère s'humilier devant tous en confessant et pleurant ses fautes pour chanter la miséricorde infinie de Dieu.

L'ordre religieux offrant le modèle de ce tempérament est certainement l'ordre dominicain, bien que son fondateur eût probablement un tempérament mixte. La devise "contemplare, et contemplata aliis tradere" (contempler et livrer aux autres le fruit de notre contemplation), ainsi que la primauté accordée à l'étude correspondent tout à fait à la sainteté des mélancoliques.

SAINTÉTÉ DU FLEGMATIQUE : LE DISCIPLE

Ce tempérament est difficile à décrire dans tous ses aspects, la sainteté n'échappera pas à la règle. Pourtant les modèles existent bien, les exemples donnés seront très limités en rapport à la réalité de cet "immense foule" dont parle l'Apocalypse de saints qui ne font pas parler d'eux.

À défaut de connaître un Apôtre qui illustre parfaitement ce tempérament, voici un célèbre patriarche dont les passions étaient certainement très apaisées par nature : Abraham. La Genèse nous offre un récit circonstancié des différentes étapes de sa vie. Il fut souvent éprouvé de Dieu dans sa foi. Des ruptures difficiles s'imposent à lui : quitter son pays, sa famille, masquer son mariage avec Sara pour l'appeler sa sœur lorsqu'il rentre en Égypte ou chez Abimélech, chasser la servante et son propre fils Ismaël, sacrifier son fils Isaac (objet des promesses divines). Mais dans toutes ses épreuves Abraham montre une patience exemplaire. Il cherche seulement à savoir quelle est la volonté de Dieu et l'exécute "sans faire de sentiments". Certes, il s'agit essentiellement d'un acte de foi, mais la nature n'y est pas pour rien.

En effet, dans d'autres circonstances de sa vie, Abraham se montre naturellement détaché de l'attrait passionnel. Lorsqu'une dissension intervient avec les bergers de son neveu, il propose tout de suite un arrangement à l'amiable, laissant son neveu choisir la terre qui lui plairait. Il s'agit de la sainte indifférence ignatienne avant l'heure ; c'est une note de sainteté flegmatique.

Lorsque son épouse constate sa stérilité et l'invite à prendre sa servante pour avoir un fils, Abraham s'exécute sans écouter ses attraits naturels

certainement contrariés.

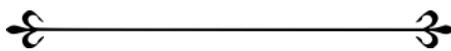
Saint Thomas d'Aquin devait certainement posséder un peu de ce tempérament. Réfutant des milliers d'objections, dont beaucoup devaient lui paraître grotesques, il ne manifeste que très rarement un agacement ou une passion particulière. Cette primauté de l'intellectuel sur le passionnel explique aussi le coup porté sur la table du roi qui réveilla les convives tandis que frère Thomas était absorbé par l'argument qu'il venait de trouver. Mais avec la patience qui le caractérisait, il vint à bout de son travail de théologien, travail de bénédictin quant à son ampleur.

En effet, c'est à cet ordre que l'on pourrait rattacher la sainteté flegmatique : la vie chrétienne sans spécificités particulières, parfaitement régulière en toute circonstance, dont la vertu principale est l'égalité d'âme, cette patience qui fait tout recevoir de Dieu, tout faire pour Dieu sans manifester de réticence ni de débordement.

Avant de conclure sur la sainteté de Notre-Seigneur, qui résume tous les tempéraments, voici une petite histoire qui illustre la spécificité des ordres religieux selon leurs tempéraments : Quatre religieux chantaient ensemble les

complies. Tout à coup, clac ! Plus de lumière. Le bénédictin ne s'en est pas rendu compte parce qu'il connaît l'office par cœur. Il a continué sans manifester le moindre désagrément. Le franciscain a continué aussi, du moins essayé de tout son cœur et de toute sa voix, malgré les fausses notes, parce qu'il ne connaît pas aussi bien que le premier, mais Dieu s'y retrouvera. Le dominicain s'est arrêté, frappé par une parole de la Sainte Écriture qu'il médite, en comprenant aujourd'hui toute la profondeur : « Que la lumière soit ! Et la lumière fut. » Quant au Jésuite, il a même disparu ; il est parti chercher une nouvelle ampoule : ce problème ne concerne pas la cause première, Dieu, mais la cause seconde, l'homme.

Venons en à Notre-Seigneur, il est évident que son tempérament est parfaitement équilibré et que sa sainteté manifeste les qualités de chaque tempérament : Notre-Seigneur s'approche des enfants et manie l'humour comme un sanguin ; il exerce la sainte colère du bilieux quand il faut chasser les marchands du temple ; comme mélancolique, il pleure de compassion au tombeau de Lazare ou devant la veuve de Naïm ; il sait aussi se taire au cours de sa Passion avec flegme.



LA CHRONIQUE DU PRIEURÉ

Dimanche 13 : la salle municipale est comble pour le loto de l'école Saint-Ferréol. Combien faut-il de planches pour gagner ? On ne sait pas, mais il faut surtout avoir les bonnes. Tout cela n'empêche pas les abbés de repartir avec le fameux jambon.



CALENDRIER DU MOIS

à Marseille

Pendant le Carême : messe d'école le vendredi à 11h30,

chemin de croix le vendredi à St-Pie-X à 17h45.

Samedi 19 : Messe chantée à 18h30 à St-Pie-X.

Vendredi 25 : Messe d'école à 11h et messe chantée à 18h30 à St-Pie-X.

Samedi 26 : Journée chorale de 10h à 17h, ouverte aux débutants, inscription auprès de l'abbé Gélinau.
Messe chantée de Requiem pour les victimes de la rue d'Isly, à 18h30 à St-Pie-X.

Dimanche 27 : Prédication et quête pour les écoles à toutes les messes.

à Aix-en-Provence

Jeudi 24 : Réunion des jeunes : messe à 18h30
conférence : "Le combat spirituel" à 19h30

organisé par le prieuré de Toulon

12 et 13 mars : Pèlerinage des pères de famille à Cotignac, départ après la messe à Saint-Pré le samedi 12 à 8h.

CARNET PAROISSIAL

BAPTÊME

à Aix :

- Jeanne CATEIGNE, le 13 février

à Alleins :

- Maria Clara SOARES VIEIRA, le 19 février

- Francisco Pio GONÇALVES VIEIRA, le 19 février

CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociolo - 20167 AFA

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 11h30 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

Haute Corse

Ville di Paraso

- Dimanche : 17h00 messe

L'Acampado n° 179,

mars 2022, prix 2 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :
25 € ou plus

chèque à l'ordre de
L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - Saint-Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h et 1^{er} samedi à 17h45

Salut du TSS chaque jeudi à 17h45

Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe

Permanence lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30

Cours de doctrine pour adultes le mardi à 19h30

Catéchisme pour adultes le samedi à 11h00

Le 1^{er} Vendredi du mois Adoration de 20h à 23h

Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- jeudi et vendredi scolaires : 8h45
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois Heure Sainte à 15h30

Chorale de St Pie X : répétition le mercredi à 20h

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 9h00 messe basse
10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- Samedi : 8h00 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois messe à 18h30
- 1^{er} Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour adultes le mercredi à 19h30

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint-Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 1^{er}, 2^e et 4^e Dimanche du mois : 18h00
(Sauf en juillet et août : pas de messe.)